

MARCHÉ COMMUN DE
L'AFRIQUE ORIENTALE
ET AUSTRALE

COUR DE JUSTICE

Tel: +260762457594
E-mail: info@comesacourt.org

COMMON MARKET FOR EASTERN AND
SOUTHERN AFRICA



COMESA



COURT OF JUSTICE

السوق المشتركة للشرق
والجنوب الأفرىقى
محكمة العدل

COMESA Centre
Ben Bella Road
P O Box 30051
LUSAKA 10101
Zambia

OFFICE OF THE REGISTRAR

APPEL D'OFFRES

MISSION DE CONSEIL POUR L'ÉVALUATION DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Numéro de référence de l'appel d'offres : CJC/PRM/LUN/5/23

Octobre 2023

1. Contexte de l'appel d'offres

La Cour de justice du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (CJC) a été créée en 1994 en vertu de l'article 7 du Traité du COMESA (le Traité) en tant que l'un des organes du Marché commun.

La fonction primordiale de la Cour est de défendre l'État de droit dans l'application du Traité du COMESA en assurant le respect de la loi dans l'interprétation et l'application du Traité.

La CJC invite maintenant les personnes éligibles à soumettre des propositions scellées pour la prestation des services de conseil en vue de l'évaluation de l'infrastructure informatique.

2. Portée

Réaliser une évaluation complète de l'infrastructure informatique existante de la CJC en examinant les modalités de travail actuelles qui mettront en évidence les forces et les faiblesses, notamment une liste de tous les systèmes et matériels actuels avec les mises à niveau futures recommandées pour améliorer la qualité fonctionnelle des services informatiques de la CJC.

3. Termes de référence

Les termes de référence spécifiques figurent à l'annexe 1 du présent appel d'offres.

4. Calendrier et dates

Le calendrier suivant comprend les principales étapes et les dates d'achèvement correspondantes et est fourni principalement à des fins de planification. La CJC peut modifier le calendrier de la mission de conseil à sa discrétion.

Calendrier indicatif	Principales étapes
23 octobre 2023	Publication de l'appel d'offres
30 octobre 2023	Fin de la période de demande d'éclaircissements sur l'appel d'offres
03 novembre 2023	Les réponses aux demandes de renseignements sont partagées et publiées sur le site Web de la CJC.
23 novembre 2023	Date limite de soumission des propositions
04 décembre 2023	Sélection du consultant et notification de l'intention d'attribuer le marché
15 décembre 2023	Signature de l'accord avec le consultant
22 janvier 2024	Date de démarrage des services

5. Éligibilité des consultants

- (i) Être titulaire d'une licence en technologie de l'information ou en informatique. Une maîtrise dans le même domaine sera un atout supplémentaire.
- (ii) Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.
- (iii) des références de clients importants pour des missions dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (au moins trois clients - joindre les lettres de confirmation)
- (iv) De solides compétences en matière d'analyse, de réflexion stratégique et de planification, et capacité à travailler dans des délais serrés.

6. Début des travaux

La date prévue pour le démarrage des services est le 8 décembre 2023.

7. Critères d'évaluation des consultants

Les soumissionnaires soumettent des propositions techniques et financières. Leur évaluation est fondée sur les critères suivants :

Critères, sous-critères	Points
Compréhension des objectifs et des exigences de la mission	5
Approche de l'évaluation	10
Méthodologie d'évaluation	15
Calendrier des activités	10
Note totale pour l'approche et la méthodologie	35
Expérience pertinente dans des missions similaires	30
Experts clés	
Qualifications et compétences	10
Expérience professionnelle générale	10
Expérience professionnelle spécifique	10
Note totale pour les experts clés	30
Note totale générale	100

Les propositions sont soumises accompagnées d'une lettre confirmant que vous avez compris les termes de référence de la mission.

La proposition technique sera pondérée à 80 % et la proposition financière à 20 %.

8. Soumission des propositions

Les propositions sont soumises sous forme électronique protégée par un mot de passe, conformément aux instructions ci-dessous et avant la date de clôture indiquée au point 10, à l'adresse suivante :

Madame la Greffière
 Cour de justice du COMESA
 Courriel : Procurement@comesacourt.org
 Avec copie à : Info@comesacourt.org

NB. : Si les propositions ne sont pas soumises dans deux dossiers électroniques distincts protégés par un mot de passe, la CJC n'assume pas la responsabilité d'une ouverture prématurée et peut, à sa discrétion, rejeter les propositions. Les mots de passe sont demandés aux consultants le 24 novembre 2023 entre 09.00 et 17.00 heures, heure sud-africaine.

Le premier dossier porte la mention "PROPOSITION TECHNIQUE" et le second la mention "PROPOSITION FINANCIÈRE". Le dossier contenant la proposition financière n'est ouvert QUE si l'offre technique obtient la note de passage de soixante-dix pour cent (70 %).

La soumission d'une proposition est considérée comme une reconnaissance par les soumissionnaires que toutes les obligations stipulées dans le présent appel d'offres seront respectées et que, sauf indication contraire, les soumissionnaires ont lu, compris et accepté toutes les instructions fournies dans le présent appel d'offres.

Le présent appel d'offres n'engage pas la CJC à attribuer un marché. Toute proposition soumise est considérée comme une proposition des soumissionnaires et non comme une acceptation par les soumissionnaires de toute proposition de la Cour.

9. Coût de la préparation des propositions

Les soumissionnaires supportent tous les coûts et dépenses liés à la préparation et/ou à la soumission d'une proposition, que celle-ci soit retenue ou non.

10. Date de clôture de l'appel d'offres

Les offres sont soumises à la CJC au plus tard le 23 novembre 2023 avant minuit (12h00), heure sud-africaine.

11. Budget

La proposition financière ne dépasse pas le budget disponible de 6.000 \$US. Lorsque des déplacements sont nécessaires et approuvés par la Greffière, la CJC verse une indemnité journalière de subsistance au taux en vigueur au sein du COMESA et achète des billets d'avion en classe économique, le cas échéant.

12. Prix

Tous les prix DOIVENT être libellés en dollars US (\$US).

Il n'y a pas de variation de prix après la signature du contrat, sauf en cas d'accord écrit entre les deux parties.

Le prix proposé est considéré comme représentatif de tous les services requis par la CJC, tels qu'ils sont décrits dans le présent appel à propositions.

Les prix doivent s'entendre hors taxes. La CJC est exonérée de tous les impôts directs, à l'exception des frais de services publics, et est exonérée des droits de douane et des frais de nature similaire pour les articles importés ou exportés pour son usage officiel.

13. Éclaircissements

Les demandes d'éclaircissements sur des aspects techniques relatifs à cet appel d'offres sont soumises au responsable des achats, exclusivement par écrit, par courrier électronique : esimon@comesacourt.org avec copie à Lsinnary@comesacourt.org, au plus tard le 3 novembre 2023, avant 17 heures (heure sud-africaine). Aucune communication, écrite ou verbale, n'est autorisée dans le cadre de cet appel d'offres, avec des membres du personnel de la CJC autres que les responsables des achats. Les demandes reçues après la date limite susmentionnée ne sont pas prises en compte.

Dans un souci de transparence, toutes les demandes d'éclaircissements des soumissionnaires et les réponses de la CJC sont enregistrées et distribuées à tous les soumissionnaires, sans indication de la source de la demande.

14. Modification de l'appel d'offres

À tout moment avant la date limite de soumission des propositions, la CJC peut modifier le présent appel d'offres en publiant des addenda.

Tous les addenda publiés font partie intégrante de l'appel d'offres. Les addenda sont affichés sur le site Web de la CJC et communiqués par écrit à tous les consultants ayant répondu à l'appel d'offres.

Afin de donner aux consultants potentiels un délai raisonnable pour prendre en compte un addendum dans la préparation de leurs propositions, la CJC peut prolonger la date limite de soumission des propositions à sa seule discrétion.

15. Validité des propositions

Les propositions sont irrévocables et restent valables pour acceptation pendant au moins 90 jours civils, à compter de l'heure de clôture.

Si la CJC le juge nécessaire, les soumissionnaires peuvent être invités à prolonger la validité de leurs propositions pour une ou plusieurs périodes supplémentaires, afin de finaliser la procédure d'appel d'offres. Si la prolongation de la période de validité est acceptée par un soumissionnaire, celui-ci n'est pas autorisé à modifier ou à retirer sa proposition.

16. Disponibilité du consultant

Après avoir sélectionné le consultant en fonction, entre autres, de ses compétences et de son expérience, la CJC prévoit de négocier un contrat avec le consultant désigné dans la proposition technique.

17. Notification de l'attribution du marché

Avant la notification de l'attribution du marché constituant la formation du contrat, une notification d'intention d'attribution est communiquée à tous les soumissionnaires. Le marché est attribué cinq (5) jours après la date de transmission de la notification d'intention d'attribution si aucune contestation n'a été formulée pendant la période de statu quo.

18. Contestation des offres

Les consultants ne peuvent contester les résultats d'une passation de marché que conformément aux règles établies dans le système de contestation des offres tel que prévu dans le Règlement relatif à la passation des marchés de la CJC.

19. Date d'entrée en fonction

Le consultant commence sa mission le 22 janvier 2024.

20. Publication de l'attribution du marché

Après l'attribution du marché, la CJC publie sur son site Web et sur le site Web du COMESA, les résultats identifiant la passation des marchés, le nom du consultant retenu ainsi que le prix, la durée et le résumé de la portée du contrat. Les mêmes informations sont envoyées à tous les consultants qui ont soumis des propositions.

21. Proposition financière - formulaire standard d'appel d'offres

Il est conseillé aux soumissionnaires d'utiliser le formulaire de proposition standard ci-dessous comme modèle et de le modifier pour couvrir tous les coûts ou frais pertinents.

Il n'y a pas de variation de prix dans l'offre.

Il est conseillé aux soumissionnaires de fournir toute autre information pertinente sur une feuille séparée.

Formulaire de proposition financière

		MONTANT EN \$US
TOTAL DES HONORAIRES		
AUTRES DÉPENSES PERTINENTES		
TVA ET AUTRES TAXES EXCLUES		

Montant en lettres : _____

Soumis par :

Name : _____

Signature : _____

Date : _____

ANNEXE 1. TERMES DE RÉFÉRENCE

[Veuillez insérer ici les termes de référence pour les services spécifiques à fournir par le consultant et les activités à fournir ou à exécuter par les parties au contrat.]